

Envoyé en préfecture le 21/07/2026

Reçu en préfecture le 21/07/2026

Publié le

ID : 045-214500985-20260720-ARRETE_THIERY-AI

DÉPARTEMENT DU LOIRET
Arrondissement d'ORLÉANS

MAIRIE

DE

CLÉRY SAINT ANDRÉ

Code postal : 45370

Téléphone : 02 38 46 98 98

Télécopie : 02 38 46 98 99

ARRÊTÉ DU MAIRE N°2026.08
PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION A UN ADJOINT

Le Maire de la Commune de CLÉRY SAINT ANDRÉ ;

Vu l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026 constatant l'élection de Madame THIERY Sylvie en qualité d'adjointe au maire ;

Vu la délibération n°2026.017 fixant le nombre d'adjoints au maire ;

Considérant que pour le bon fonctionnement de la commune, Madame THIERY Sylvie, 2^{ème} adjoint au maire a reçu délégation du maire par arrêté n°2026-04 en date du 29 mars 2026 ;

Considérant l'empêchement de Ludivine RAVELEAU, Maire et celle de Jean Christophe D'HOOP, 1^{er} adjoint, du 15 au 29 août 2026 d'exercer leurs délégations notamment dans le domaine de l'urbanisme ;

ARRÊTE

Article 1 – En application de l'article L2122-18 du code des collectivités territoriales, Madame THIERY Sylvie, 2^{ème} adjointe, est déléguée pour intervenir dans le domaine de l'urbanisme du 15 au 29 août 2026 pour suppléer à l'empêchement de Ludivine RAVELEAU, Maire et celle de Jean Christophe D'HOOP, 1^{er} adjoint

Article 2 – Madame THIERY Sylvie en charge de l'urbanisme dispose d'une délégation générale pour signer l'ensemble des courriers, autorisations et refus en matière d'autorisation de droit des sols, d'enseignes et pour l'attribution des subventions d'aides à la rénovation des façades dans la limite des crédits inscrits au budget

Article 5 – Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Cléry-Saint-André est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera remise à l'intéressée.

Article 6 – Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés de la mairie et copie sera adressée à Madame la Préfète du Loiret.

*Notification de
M. - 20 juillet 2026
Huis*

Fait en Mairie, à Cléry-Saint-André, le 15 juillet 2026

Ludivine RAVELEAU, Maire

